



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 mars 2022
N°2207

PLAN DE RESILIENCE ECONOMIQUE ET SOCIALE : OUVERTURE D'UN APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR SECURISER L'APPROVISIONNEMENT DE LA FRANCE EN INTRANTS CRITIQUES

Dans le cadre du plan de résilience économique et sociale et de France 2030, le Gouvernement annonce l'ouverture d'un appel à manifestation d'intérêt visant à réduire la dépendance de l'industrie française vis-à-vis de la Russie, de la Biélorussie ou de l'Ukraine en matière d'intrants critiques.

L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt, intitulé « *Intrants, dépendance russe, biélorusse ou ukrainienne* », est de **pallier les principales difficultés d'approvisionnement des industries nationales auprès de fournisseurs russes, biélorusses ou ukrainiens**. Il s'agit notamment de matières premières stratégiques du secteur de la métallurgie (nickel, aluminium, cuivre, titane), de consommables spécifiques de la sidérurgie (électrodes en graphite, briquettes de fer, réfractaires), de certains produits de l'industrie chimiques (noir de carbone, gaz rares, etc.) ou d'intrants critiques pour le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire (engrais ou huiles et tourteaux de tournesol, pour l'alimentation animale).

Ouvert jusqu'au 30 janvier 2024 avec une analyse des projets organisée au « fil de l'eau », l'appel à manifestation d'intérêt accompagnera, sous forme de subventions et/ou d'avances remboursables, des projets visant à soutenir les volumes et qualités d'approvisionnement d'envergure. Les projets peuvent aussi viser, à compétitivité égale ou supérieure des fonctions produites, à réduire les volumes de matières et les quantités d'énergie consommés, adapter les qualités et substituer les approvisionnements les plus problématiques.

France 2030 a pour mission de renforcer notre résilience et financer l'émergence d'industries nationales et européennes dans des secteurs stratégiques, dont la pertinence est renforcée par la crise actuelle. A

moyen et long terme, cette résilience passera par le renforcement de notre base industrielle sur les intrants critiques venant de Russie et par un travail au niveau européen sur nos dépendances, en vue notamment d'une meilleure prise en compte des externalités sociales et environnementales de nos importations. En parallèle, la mise en place de nouveaux partenariats avec des pays tiers de confiance permettra de sécuriser et diversifier nos approvisionnements en métaux ou intrants critiques.

Le cahier des charges est disponible sur le site de Bpifrance, opérateur pour le compte de l'Etat :

<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-manifestation-dinteret-intrants-dependance-russe-bielorusse-ou-ukrainienne>

Contacts presse :

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance

01 53 18 44 38

presse.bercy@finances.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement

01 42 75 64 58

presse.sgpi@pm.gouv.fr

Bpifrance

01 41 79 85 38

presse@bpifrance.fr

A propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030 :

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).

- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance, et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

www.bpifrance.fr @Bpifrancepresse